

0311586F
ACADEMIE DE TOULOUSE
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE TOULOUSE-LAUTREC
64 BOULEVARD PIERRE CURIE
31020 TOULOUSE CEDEX 2
Tel : 0534401220

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Clefs de répartition entre les services ALO et SRH

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2023

Réuni le : 30/11/2023

Sous la présidence de : Erick Charnay

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la clef de répartition entre le service ALO et SRH définie ci dessous.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Clef de répartition approuvée:

selon la superficie pour l'électricité, le gaz, le P2 : superficie totale du lycée = 23 132 m2 superficie du SRH = 3 762 m2 soit 84% pour le service ALO et 16% pour le service SRH.

Pour l'eau : selon audit sur l'eau consommations moyennes annuelles au SG= 3 461 m3 et consommations moyennes annuelles au SRH = 1 035 m3 soit 70 % pour les service ALO et 30 % pour le service SRH.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0